

Accueil de loisirs
« Les Copains d'Abord »

Rue du Stade
85150 St Mathurin
02 51 22 71 72
accueildeloisirs@saint-mathurin.com

INSCRIPTION RENTRÉE
SCOLAIRE
PÉRISCOLAIRE ET MERCREDI
2020/2021

A RENDRE AVANT LE 17 AOÛT 2020

Rappel règlement intérieur pour le périscolaire:

Toute annulation doit être signalée au plus tard la veille.

L'absence de l'enfant alors qu'il était inscrit, sans avoir été informé, entraînera la facturation sur l'ensemble de la plage horaire d'ouverture soit 1h le matin et 2h1/2 le soir.

Toute famille s'engage à être rigoureuse pour communiquer la présence ou non de son enfant :

A titre d'exemple, si votre enfant n'est pas inscrit le soir au périscolaire, l'équipe d'animation ne prendra pas en charge votre enfant. Vous serez ainsi contactés par l'équipe enseignante pour venir récupérer votre enfant à l'école.

Ainsi 2 modes d'inscriptions sont possibles :

-Annuellement pour les familles ayant un planning fixe en remplissant la fiche d'inscription annuelle. (Disponible sur notre site internet). La famille s'engage à avertir l'accueil en cas de changement exceptionnel.

-Ponctuellement pour les familles ayant un planning variable, par mail, téléphone ou coupon mensuel (disponible sur notre site internet) en respectant les délais suivants :

vendredi pour les lundis et mardis / mardi pour les jeudis et vendredis.

En cas de besoin de dernière minute (pour le jour même), vous pouvez appeler l'accueil pour connaître les places disponibles.

NOM 1er ENFANT :

PRENOM :

CLASSE :

NOM 2ème ENFANT :

PRENOM :

CLASSE :

NOM 3ème ENFANT :

PRENOM :

CLASSE :

PÉRISCOLAIRE : MATIN 7H30-8H30 / SOIR 16H00-18H30

- Mon enfant viendra ou mes enfants viendront **régulièrement** selon le planning ci-dessous :
(j'avertirais l'accueil exceptionnellement en cas d'absence)

Lundi		Mardi		Jeudi		Vendredi	
Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir
.....h.....h.....h.....h.....h.....h.....h.....h.....

- Mon enfant viendra ou mes enfants viendront **ponctuellement**.
Je vous communiquerai les dates au fur et à mesure.

MERCREDI

- Mon (mes) enfant(s) viendra(ont) régulièrement :
- Toute la journée (9h-17h) Péricentre le matin (préciser l'heure approximative d'arrivée) :H....
 - Le matin de 9h à 13H30 Péricentre le soir (préciser l'heure approximative de départ) :H....
 - L'après midi de 12H à 17H

- Mon enfant viendra ou mes enfants viendront **ponctuellement**. Je vous communiquerai les dates au fur et à mesure.

Fait à :

Le :

Signature :

DOSSIER ADMINISTRATIF ACCUEIL PERISCOLAIRE ET LOISIRS

Pour les **TOUTES** familles, vous devez obligatoirement :

- Compléter une fiche familiale (1 par famille et disponible sur le site)
- Mentionner votre numéro CAF ou MSA sur la fiche familiale ou fournir une attestation mentionnant votre quotient
- Compléter une fiche sanitaire (1 par enfant et disponible sur le site)
- Autorisation parentale (si votre enfant rentre tout seul, à partir du CE1)
- Fournir une attestation d'assurance scolaire/extrascolaire)
- Une photo d'identité de l'enfant
- Prendre connaissance du règlement intérieur (disponible sur le site)

www.saint-mathurin.com

accueildeloisirs@saint-mathurin.com

DOCUMENTS A RENDRE A

L'ACCUEIL DE LOISIRS

AVANT LE 17 AOÛT 2020